

Université de Liège



ABC
FACULTÉ DE
MÉDECINE
VÉTÉRINAIRE



MT 5
11

SOMMAIRE¹

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE	2
Mot du Recteur	3
1 Université, 3 villes, 4 campus	4
Être étudiant de l'ULg, c'est également profiter des collaborations avec d'autres institutions	5
L'ULg en quelques mots, en quelques chiffres	6
LA FORMATION UNIVERSITAIRE	7
Structure des études	8
Une année à l'université	11
LES ÉTUDES EN FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE	12
Pourquoi choisir l'ULg pour des études en Médecine vétérinaire ?	13
Schéma des études	15
Présentation de la formation	16
• Le bachelier	16
• Le master	17
• Vous spécialiser	18
• Les prérequis et qualités de l'étudiant en Médecine vétérinaire	19
• Les ouvertures professionnelles	20
• Spécificités des études de Médecine vétérinaire	23
Mobilité internationale : une priorité à l'ULg !	25
AIDES À LA RÉUSSITE	26
Avant, pendant et après votre formation : l'ULg vous accompagne	27
VIE ÉTUDIANTE ET INFORMATIONS PRATIQUES	29
Sport, culture, engagement et loisirs	30
Vous loger et vous nourrir	31
Lieux des cours et accès	31
Inscription et coût d'une année d'études	32
PROGRAMMES ET HORAIRES	33
CONTACTS	36



L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

CONSTRUIRE VOTRE PARCOURS DE VIE AVEC L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

“ *Vous envisagez des études universitaires ?
Je vous souhaite la bienvenue à l'Université de Liège...* ”



Rejoindre l'Université de Liège, c'est opter pour une institution qui fêtera bientôt son bicentenaire. Riche de cette histoire et de celle de sa communauté, animée de nombreux projets, l'Université de Liège met tout en œuvre pour vous aider à construire votre avenir, dès aujourd'hui et tout au long de votre vie.

Rêvez... Toutes les possibilités s'offrent à vous ! Nos formations, alimentées par une recherche scientifique de pointe, couvrent l'ensemble des domaines du savoir. Dans chaque programme, les choix d'options, de spécialisations...

feront de votre parcours, un parcours unique. Exigence, maîtrise des concepts, approche par projets, pédagogies innovantes et multidisciplinarité sont au cœur de notre enseignement.

À l'écoute des besoins de la société et des attentes des milieux professionnels, l'Université de Liège accorde une importance de premier plan à votre avenir professionnel. Engagée dans un processus d'évaluation permanente, elle repense chaque année ses programmes et développe toujours plus leur internationalisation.

Car l'Université de Liège est pleinement européenne et ouverte sur le monde. Ancrée dans des réseaux d'excellence internationale et consciente des enjeux liés à la mondialisation, elle déploie des partenariats partout dans le monde et contribue au rayonnement des recherches et au développement solidaire d'autres régions. Cet engagement sur la scène internationale a été récompensé par de nombreux labels internationaux. Vous profiterez, je l'espère, de toutes les occasions offertes : séjours d'études, stages à l'étranger, programmes de codiplomations, projets de coopération au développement...

Choisir l'Université de Liège c'est aussi vivre l'engagement citoyen. Lieu de culture et de réflexion, d'organisation de débats et de croisements des regards au cœur de la cité, l'Université de Liège exerce une veille critique et démocratique à laquelle je vous encourage à participer.

Plus que jamais, l'Université de Liège apparaît comme une institution où se croisent des parcours d'études, de recherche et de vie auxquels elle est particulièrement attentive. Persuadée qu'en vous sommeillent l'audace et la créativité, elle soutient l'innovation et mise sur vos talents. Pour qu'ils puissent se déployer dans les meilleures conditions, elle vous offre un cadre de vie convivial, des aides à la réussite nombreuses et favorise votre investissement au sein de l'institution, dans le respect de vos propres convictions politiques, philosophiques et religieuses, conformément à sa charte des valeurs.

Tout en veillant à promouvoir l'écoute, le dialogue, le bien-être, la santé et le respect de l'environnement, l'Université de Liège entend faire de vous des citoyens tolérants, en prise sur les réalités politiques, sociales et industrielles et capables de s'intégrer dans le vaste espace économique et culturel que représente un monde globalisé. Elle fait le pari que pour apprendre, chercher, travailler et « vivre ensemble », le respect de la diversité et des libertés sont des valeurs essentielles.

Consciente des défis à venir, l'Université de Liège est une institution lucide et résolument tournée vers l'avenir. Une Université de parcours pour tous. Votre Université à vivre.

”

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'A. Corhay'.

Professeur Albert Corhay,
Recteur

1 UNIVERSITÉ, 3 VILLES, 4 CAMPUS

LIÈGE

CENTRE-VILLE

- Faculté de Philosophie et Lettres
- HEC - Ecole de Gestion de l'Université de Liège
- Faculté d'Architecture
- Administration centrale

SART TILMAN

Sur les hauteurs de Liège, au sein d'un vaste domaine forestier de 750 hectares :

- Faculté de Médecine, CHU de Liège
- Faculté de Médecine Vétérinaire
- Faculté des Sciences
- Faculté des Sciences Appliquées
- Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie
- Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education
- Faculté des Sciences Sociales

GEMBOUX

En Province de Namur, à 80 km de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech se consacre à l'enseignement et à la recherche en Sciences agronomiques et en Ingénierie biologique.

ARLON

Dans le sud de la Belgique, à quelques kilomètres des frontières française et luxembourgeoise, le Campus d'Arlon est dédié aux formations et à la recherche en Sciences et gestion de l'environnement.



ÊTRE ÉTUDIANT DE L'ULg, C'EST ÉGALEMENT PROFITER DES COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

Située au cœur de l'Europe, l'Université de Liège fait de l'ouverture à la société et au monde une priorité. Dans cet objectif, elle a construit et développe chaque année de solides collaborations avec des centaines d'institutions tant en Belgique qu'à l'étranger. Ces partenariats permettent non seulement de mener des projets scientifiques de pointe mais aussi de faire évoluer l'enseignement et l'encadrement au bénéfice des étudiants.

LE PÔLE ACADÉMIQUE LIÈGE-LUXEMBOURG

Le Pôle académique Liège-Luxembourg regroupe l'Université, les établissements supérieurs non universitaires et les établissements de promotion sociale habilités à organiser des études sur le territoire des Provinces de Liège et de Luxembourg. Il comprend l'Université de Liège, 6 Hautes Écoles, 3 Établissements Supérieurs des Arts et 25 Établissements de Promotion Sociale.

www.poleliiegelux.be



L'UNIVERSITÉ DE LA GRANDE RÉGION

Ce consortium transfrontalier rassemble les Universités de Liège, de Lorraine, de Luxembourg, de la Sarre, de Kaiserslautern et de Trèves. Il permettra aux partenaires de proposer des programmes communs dans le cadre d'une mobilité déjà effective (transports facilités, bibliothèques et restaurants accessibles à tous...).

www.uni-gr.eu



PLUSIEURS RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Profitant de sa situation de proximité avec l'Allemagne et les Pays-Bas, l'Université de Liège a construit des réseaux solides de collaborations interuniversitaires dans l'Eurégio Meuse-Rhin (ALMA), développant des collaborations scientifiques de pointe.

L'ULg est également membre du réseau TIME (codiplomations dans le domaine des Sciences Appliquées) et de 8 consortia européens Erasmus Mundus de création de programmes de formation innovants ou de mobilité.

Notre institution est aussi membre du SGroup - réseau d'universités européennes - qui a signé un accord-cadre de coopération avec la FAUBAI (Brésil). Ce réseau collabore activement à la dissémination des pratiques européennes en matière de mobilité. Il est, par exemple, initiateur du projet EGRACONS visant à faciliter et harmoniser la conversion des notes dans le cadre de la mobilité étudiante.

L'ULg est par ailleurs membre de l'EUA (European University Association) et de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), au sein de laquelle elle anime notamment un consortium et une filière de formation en gestion (Europe de l'Est, Bulgarie). Elle participe enfin au réseau LATINUS, regroupant les universités d'Amérique et d'Europe. Ce réseau s'attache à promouvoir la diversité culturelle au sein de la latinité dans une perspective d'ouverture sur le monde.

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

EN QUELQUES MOTS, EN QUELQUES CHIFFRES

Pluraliste, l'ULg est la seule université publique complète en Belgique francophone. Elle fêtera son bicentenaire en 2017.

UNE COMMUNAUTÉ²

- Plus de 23 000 étudiants
- 23% d'étudiants étrangers provenant de 132 pays
- 883 professeurs, plus de 3 000 assistants et chercheurs
- Plus de 70 000 diplômés à travers le monde

DES FORMATIONS DANS TOUS LES DOMAINES DU SAVOIR

- 10 Facultés, 1 École
- 38 bacheliers
- 196 masters dont 1 sur 5 unique en Belgique francophone
- 64 masters de spécialisation
- Des centaines de formations tout au long de la vie

UNE INFRASTRUCTURE DE POINTE AU BÉNÉFICE DES ÉTUDIANTS

- 3 cliniques : 1 Centre Hospitalier Universitaire (CHU), 1 Clinique Vétérinaire Universitaire (CVE), 1 Clinique Psychologique et Logopédique Universitaire (CPLU)
- Des centres de recherche de renommée mondiale (Cyclotron, Centre d'ingénierie des protéines, Centre Spatial de Liège, GIGA, TERRA...)
- 1 des plus belles bibliothèques patrimoniales d'Europe, la plus importante de Belgique : des millions d'ouvrages consultables et accessibles en ligne
- Un matériel remarquable à l'étranger (Télescope au Chili, STARESO en Corse, Station de recherche dans les Alpes suisses...)
- 1 parc scientifique et 90 spin offs en activité

UN ENVIRONNEMENT ÉPANOUISSANT

- Un cadre propice aux études dans des villes étudiantes cosmopolites et chaleureuses : Liège, Gembloux, Arlon
- 114 associations étudiantes
- 69 sports
- 11 musées, 3 ciné-clubs, 1 Théâtre Universitaire, des collections artistiques... autant d'occasions de cultiver vos passions

UNE UNIVERSITÉ INTERNATIONALE

- La maîtrise d'une langue étrangère à la fin du cursus
- Chaque année plus de programmes full English ou bilingues, de codiplomations
- Plus de 1 500 possibilités d'étudier à l'étranger dans près de 600 institutions internationales partenaires
- Seule université belge doublement récompensée par la Commission européenne (Labels ECTS et DS) possédant de nombreuses autres certifications et accréditations internationales
- Plus de 60 ans d'expertise en matière de coopération au développement

VOUS, AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

- Une pédagogie innovante de plus en plus participative
- De nombreuses aides à la réussite avant, pendant et après votre formation
- Une université engagée dans un processus d'évaluation permanente à l'écoute des besoins de la société
- 79% des étudiants engagés dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme, 88% dans l'année³
- L'opportunité de déployer votre potentiel et rendre votre parcours unique

2. Données 2015-2016

3. Enquête «Suivi professionnel des diplômés après 1 an» (promotions 2010 à 2014)

Les changements dans la profession

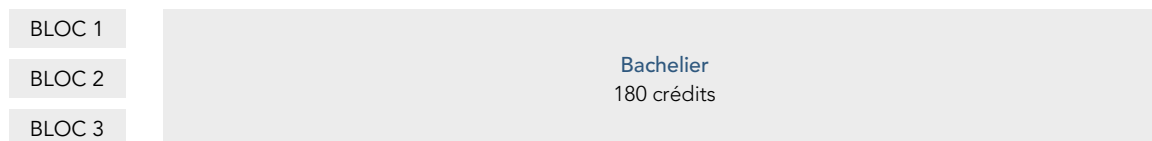
- Consommation de plus en plus forte
- Choix de plus en plus variés de la clientèle
- Présence croissante d'alternances pour le DSIH

LA FORMATION UNIVERSITAIRE

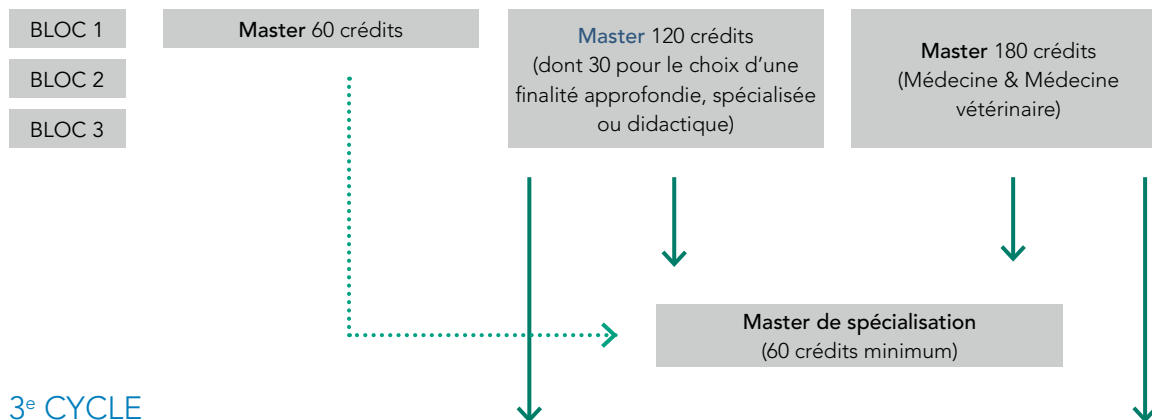


STRUCTURE DES ÉTUDES

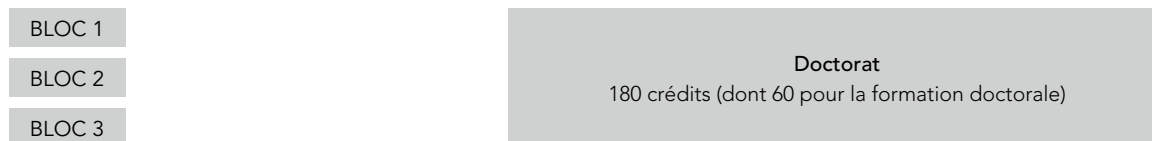
1^{er} CYCLE



2^e CYCLE



3^e CYCLE



1 bloc = 60 crédits = 1 année académique
Bachelier + Master 120 crédits = parcours « classique » de l'étudiant universitaire

Les études universitaires sont organisées en 3 cycles : le bachelier, le master et le doctorat. Le parcours universitaire classique s'effectue en 2 cycles, en principe en 5 années d'études.

LES CRÉDITS

Les programmes d'études sont présentés en unités d'enseignement auxquelles sont associés des crédits. Ces crédits correspondent à la charge de travail que vous devez consacrer à un enseignement, au sein d'un programme d'études. Le crédit prend en compte les heures de cours mais aussi l'étude à domicile, les travaux pratiques, les séminaires, les laboratoires, les stages, les travaux personnels, les recherches et enquêtes sur le terrain, etc.

1 crédit = 30 heures d'apprentissage
1 année de formation = 1 « bloc » = 60 crédits

1^{ER} CYCLE : BACHELIER – 180 CRÉDITS

Les bacheliers universitaires sont dits « de transition » : ils ne mènent pas à l'exercice d'une profession et donnent accès aux masters. Un même bachelier peut mener à plusieurs masters qui s'inscrivent dans le prolongement de la discipline que vous avez choisie en bachelier ou vous permettent de vous ouvrir à de nouvelles matières.

2^E CYCLE : MASTER

Vous trouverez principalement des masters « 120 crédits », des masters « 60 crédits » et deux masters « 180 crédits » en Médecine vétérinaire et en Médecine.

MASTER « 120 »

Le master 120 est souple dans son programme et adaptable à votre projet professionnel grâce aux options, modules et surtout à la finalité choisie (30 crédits sur les 120).

- **La finalité approfondie (FA)** prépare à la recherche scientifique. Elle comprend à la fois des enseignements approfondis dans une discipline particulière et une formation générale au métier de chercheur. Même si l'intitulé de la finalité est général, celle-ci peut comprendre de nombreuses options.

- **La finalité didactique (FD)** vous prépare à l'enseignement dans le secondaire supérieur.
- **La finalité spécialisée (FS)** prépare à une spécialisation professionnelle. Elle peut également comporter de nombreuses options.

Le master « 120 » vous permet aussi d'accéder aux masters de spécialisation et de poursuivre, le cas échéant, par un doctorat. Standard européen, il est enfin celui qui vous offrira le plus de possibilités d'ouverture à l'international : programmes d'échange, stages, codiplomations...

MASTER « 60 »

Pour certaines filières, vous avez le choix entre une formation en 60 ou 120 crédits. Sachez cependant que le master « 60 », bien qu'il soit valorisable sur le marché du travail, consiste en une formation générale et ne correspond pas au modèle européen.

MASTER DE SPÉCIALISATION

Pour accéder à certaines professions ou pour vous spécialiser davantage dans un domaine d'études très spécifique, vous poursuivrez par une autre formation de 2^e cycle : un master de spécialisation (60 crédits au moins). Exemples : les diverses spécialisations en médecine, le droit européen, le notariat, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'entrepreneuriat, la gestion des risques financiers, la nanotechnologie...

3^E CYCLE : DOCTORAT – 180 CRÉDITS

Le doctorat mène au grade académique de docteur. Il est accessible après un master 120 crédits et consiste principalement à préparer et à défendre une thèse. Le doctorat comporte une formation doctorale de 60 crédits sanctionnée par un certificat de formation à la recherche. Cette formation est liée aux compétences spécifiques des équipes de recherche et confère aux diplômés une haute qualification scientifique et professionnelle.

CHAQUE ANNÉE, ACCUMULER DES CRÉDITS

Avec le décret « paysage », la notion d'année d'études est supprimée. La logique est celle de l'**accumulation de crédits** : la personnalisation du parcours étudiant et sa responsabilité par rapport à ce parcours sont privilégiées.

Chaque année de cycle est constituée d'unités d'enseignement.

Le programme des cours reste toutefois présenté en année académique ou bloc de 60 crédits. Il s'agit du programme que vos enseignants ont estimé comme étant la vision optimale du cursus.

BLOC 1 DU CYCLE DE BACHELIER

En premier bloc du cycle de bachelier, les 60 crédits sont obligatoires pour tous les étudiants.

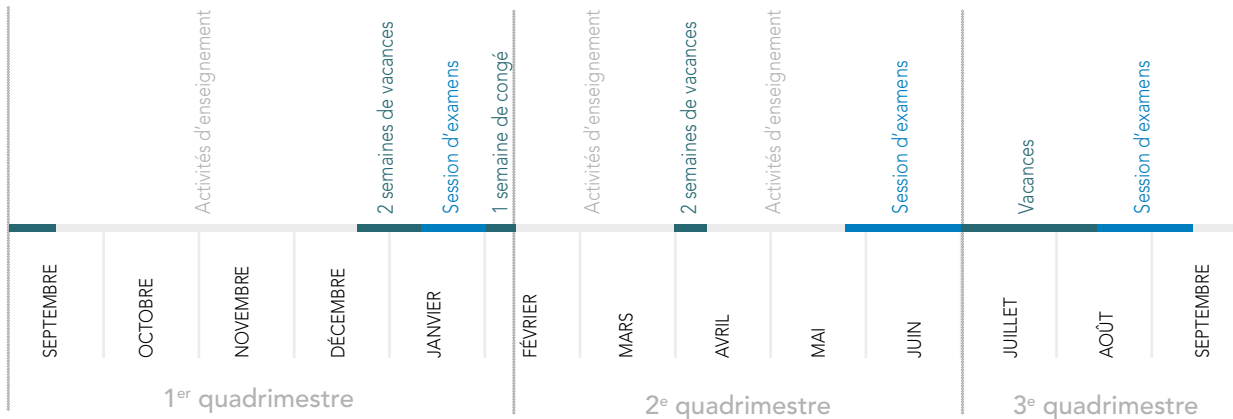
AUTRES ANNÉES DE FORMATION

Dès que vous avez acquis les crédits du bloc 1, vous pouvez individualiser votre cursus et établir votre programme annuel en respectant toutefois les balises suivantes :

1. votre **programme annuel doit comporter au moins 60 crédits** (sauf allègement obtenu pour motif professionnel, académique, médical ou social, notamment étudiant sportif, artiste, en situation de handicap, entrepreneur...);
2. vous devez inscrire à votre programme les **unités d'enseignement obligatoires non acquises l'année précédente** ;
3. votre programme est soumis à l'**accord du jury** ;
4. votre programme doit respecter des **prérequis** (enseignement devant être acquis avant la poursuite d'un autre cours) et **corequis** (enseignement devant être suivi au plus tard lors de la même année) ;
5. vous ne pouvez vous inscrire au master que si vous avez obtenu le titre de bachelier correspondant ou, avec l'accord du jury, s'il vous reste moins de 15 crédits à acquérir pour l'obtenir.



UNE ANNÉE À L'UNIVERSITÉ



L'ANNÉE ACADÉMIQUE

Elle se divise en 3 quadrimestres qui couvrent chacun environ 4 mois. Les activités d'apprentissage se répartissent sur les 2 premiers quadrimestres à l'exception de certaines évaluations ou activités d'intégration professionnelle.

UNE SEMAINE UNIVERSITAIRE

Il n'y a pas de modèle « type » d'une semaine à l'université. Selon les formations, le rythme et les horaires peuvent être très variables : tantôt bien remplis, tantôt moins mais avec des heures creuses à rentabiliser et un travail important à effectuer, par exemple, à domicile ou en groupe. Les études universitaires nécessitent donc une grande autonomie. Il faudra vous organiser, gérer et utiliser efficacement votre temps tout en préservant votre motivation et votre équilibre : santé, loisirs et bien-être. Pour vous permettre de vous adapter au mieux à ces changements, l'ULg vous propose de nombreuses activités avant la rentrée universitaire et tout au long de votre parcours. Vous en trouverez un aperçu en pages 44-45.

L'ÉVALUATION

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées à la fin du quadrimestre au cours duquel elles sont organisées. Excepté pour certains projets, stages ou activités d'intégration professionnelle, si le cours se donne toute l'année, une épreuve partielle sera organisée à la fin du 1^{er} quadrimestre. Le seuil de réussite est fixé à 10/20. Le jury délibère en janvier (1^{re} année du 1^{er} cycle et


éventuellement fin de cycle), en juin (1^{re} session) et en septembre (2^e session). Il crédite automatiquement les notes égales ou supérieures à 10/20. Il reste souverain dans tous les autres cas.

RÉSULTATS DE 1^{ER} BLOC DU 1^{ER} CYCLE

- 60 crédits acquis ou valorisés : réussite du programme annuel
- < 45 crédits acquis ou valorisés : ajournement. Toutefois, bien qu'ajourné, si vous avez acquis entre 30 et 44 crédits, vous pourrez être autorisé par le jury à inscrire à votre programme, des cours de la suite du programme, sans jamais que le total des cours ainsi ajoutés, plus les cours non acquis ne dépasse 60 crédits.
- ≥ 45 crédits acquis ou valorisés : nombre de crédits acquis et poursuite dans le cycle avec un programme de 60 crédits minimum. Ces 60 crédits sont composés des cours obligatoires non acquis et complétés avec des cours du reste du cycle en respectant les prérequis et corequis.

RÉSULTATS DE TOUTES LES AUTRES ANNÉES DE 1^{ER} ET 2^E CYCLES

- 60 crédits acquis : réussite du programme annuel
- < 60 crédits acquis : nombre de crédits acquis et poursuite dans le cycle avec un programme de 60 crédits minimum composé des crédits obligatoires non acquis l'année précédente et complété avec des cours du reste du cycle, en respectant les prérequis et corequis.



LES ÉTUDES EN FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Le descriptif des formations et la présentation des programmes qui suivent restent structurés en années académiques. Celles-ci représentent le parcours « idéal » de l'étudiant. En effet, le décret « Paysage » rend les cursus plus souples, laissant à l'étudiant une forme de liberté dans le choix des cours, et ce, à partir du 2^e bloc.

POURQUOI CHOISIR L'ULg POUR DES ÉTUDES EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE ?

UNE FORMATION COMPLÈTE SUR UN MÊME SITE

Les études de Médecine vétérinaire comprennent 2 cycles de 3 ans (180 crédits chacun). Le 1^{er} cycle permet d'obtenir le grade de Bachelier en Médecine vétérinaire (BMV) tandis que le 2^e cycle conduit au grade de médecin vétérinaire (GMV). **L'Université de Liège est la seule université francophone de Belgique à organiser ces 2 cycles et à délivrer le diplôme de Médecin vétérinaire.** Elle intègre ainsi l'ensemble de la formation sur un même site et est donc en mesure d'assurer une continuité particulièrement précieuse tout au long des 6 années d'études.

UNE INFRASTRUCTURE DE POINTE

L'Université de Liège est la seule à disposer d'une Faculté de Médecine vétérinaire en Belgique francophone. Son infrastructure au service de la formation et de la recherche est donc incomparable. La Faculté dispose pour ses étudiants de locaux spacieux, d'amphithéâtres, de restaurants, d'une bibliothèque... Les laboratoires sont nombreux et couvrent l'ensemble des domaines de recherche en Médecine vétérinaire (nutrition, génétique...). Les espaces d'hospitalisation et les cliniques permettent d'accueillir l'ensemble des espèces : des plus « insolites » (tortue, baleine...) aux plus « classiques » (animaux de compagnie et de rente). Uniques pour les régions bruxelloise et wallonne, ces cliniques universitaires accueillent de très nombreux « patients » : autant de sujets d'analyse et de pratique vétérinaire pour les étudiants.

Par ailleurs, l'ULg dispose d'un manège et d'une ferme (plus de 180 têtes de bétail) conçue entre autres pour permettre au mieux, sur le campus même, l'approche de l'élevage et de l'exploitation. En 2015, elle a inauguré un IRM équin. Cet équipement est unique en Wallonie et le premier de ce genre disponible en milieu équin en Belgique. La Faculté possède également d'autres équipements médicaux de pointe et un matériel informatique et multimédia des

plus récents. Par ailleurs, la Faculté inaugurera sa nouvelle Clinique des Animaux de Compagnie dès 2018.

Si l'infrastructure de pointe est utilisée après quelques années d'études, à l'ULg, chaque étudiant évolue donc, dès le début de ses études, dans une ambiance « vétérinaire ». L'animal est présent et accessible ; la possibilité de s'investir dans la vie facultaire enrichit la formation.

UN ENSEIGNEMENT ENRACINÉ DANS LA PRATIQUE ET NOURRI PAR LA RECHERCHE

Dès le 1^{er} bloc du bachelier, l'ensemble des cours, en ce compris ceux consacrés aux sciences fondamentales, a été conçu pour des étudiants en Médecine vétérinaire.

De plus, sur l'ensemble de la formation, les enseignants sont en grande majorité des vétérinaires. Une pédagogie humaine et interactive favorise les échanges entre les étudiants et la collaboration entre professeurs et étudiants. Le programme des cours a été élaboré dans le but d'assurer une large priorité aux heures d'enseignements pratiques et interactifs plutôt qu'aux enseignements purement théoriques. Grâce à une collaboration entre enseignants des sciences fondamentales et cliniques, vous recevez dès le 1^{er} bloc un enseignement qui associe ces deux dimensions. Enfin, tout au long de votre parcours, vous êtes accompagné par des enseignants enthousiastes et motivés, capables de partager des connaissances pointues acquises par l'exercice quotidien d'une recherche de niveau international.

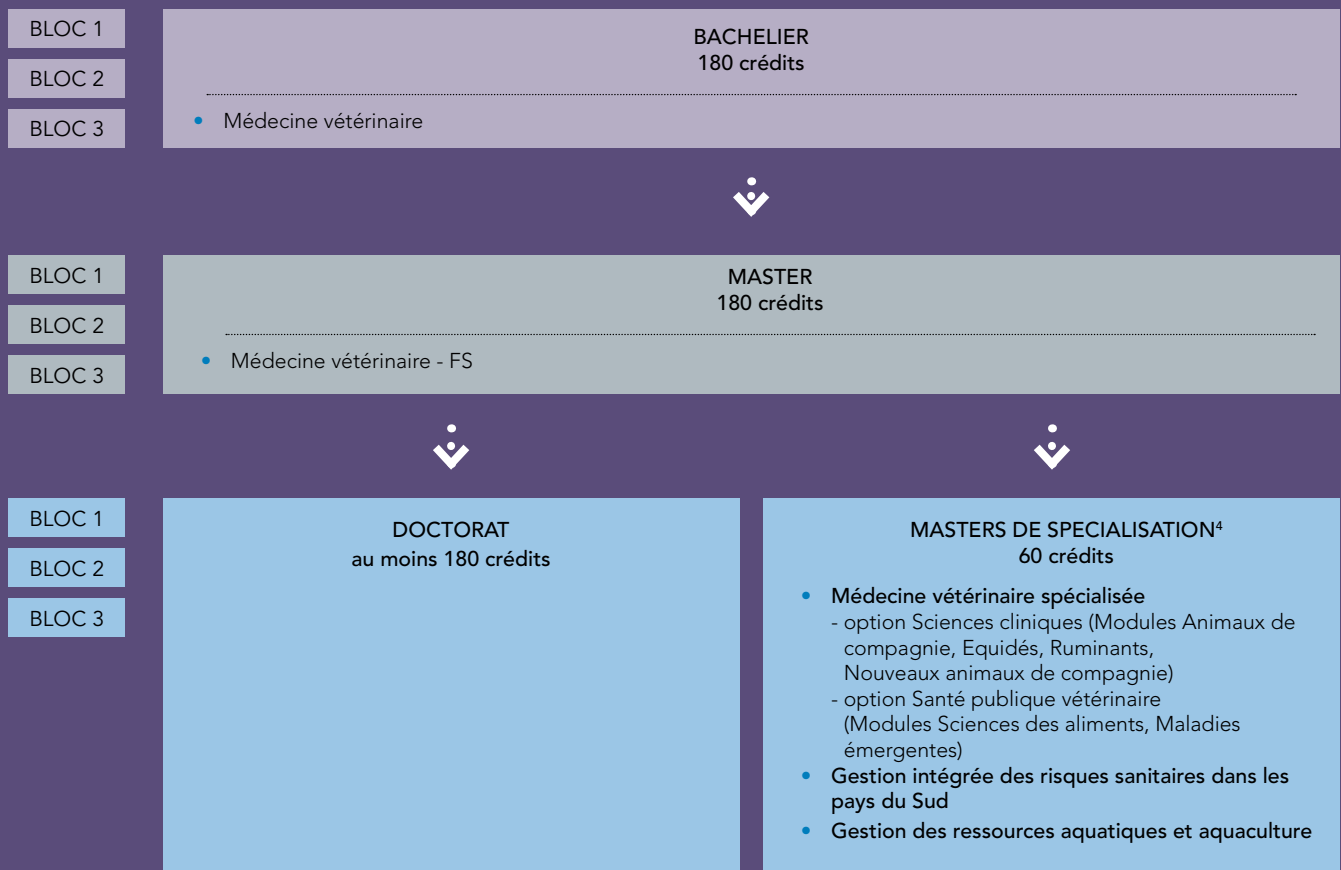


Portrait de la Faculté de Médecine vétérinaire :

www.ulg.ac.be/webtv/facvete



SCHÉMA DES ÉTUDES EN FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE



4. La Faculté propose également de nombreux certificats universitaires de spécialisation : Management de la sécurité des aliments ; Contrôle de la chaîne alimentaire ; Sciences des animaux de laboratoire - catégorie C (Maître d'expérience) ; Internat vétérinaire approfondi ; Dentisterie équine ; Apiculture.

LE BACHELIER

UNE PREMIÈRE ÉTAPE AVANT L'INSCRIPTION

Avant le début de l'année académique (en juillet ou en septembre 2017), tout étudiant souhaitant entamer des études en Médecine vétérinaire doit présenter le test d'orientation. Pour plus d'informations, consultez la section dédiée aux spécificités des études.

UNE FORMATION SCIENTIFIQUE SOLIDE

Le 1^{er} bloc du bachelier est principalement consacré aux sciences de base : physique, chimie, biologie, biostatistique et pratiques scientifiques intégratives. De nombreuses activités de rattrapage et de remédiation sont proposées. Par exemple, pour le cours de Physique, une aide en ligne a été développée dans le cadre de la plateforme « Exams » (www.exams.be). Elle consiste en de très nombreuses séries d'exercices ou questions de cours de type QCM, avec coefficient de certitude et solutions implicites. Les exercices terminés, des feedbacks, contenant analyse des réponses et correctifs, sont directement envoyés aux étudiants. En outre, des cours spécifiques à la Médecine vétérinaire qui illustrent la diversité des activités professionnelles auxquelles donne accès le diplôme de médecin vétérinaire sont déjà donnés.

À l'issue du bloc 1, un concours de sélection est organisé. Pour plus d'informations, consultez la page 24.

DE LA THÉORIE...

En 2^e et 3^e blocs du bachelier, un premier groupe de matières porte sur la connaissance de l'animal « sain ». Il s'agit principalement des cours d'anatomie, d'embryologie, d'histologie, de biochimie, de physiologie, d'éthologie. Les autres matières se répartissent entre celles qui fournissent les bases nécessaires à la compréhension des diverses pathologies qui seront analysées en master (par exemple, les cours de bactériologie, virologie, parasitologie, immunologie...) et celles requises pour comprendre les diverses techniques d'élevage (les cours de nutrition, d'écologie, de génétique...).

Enfin, des activités plus « transversales » comme l'apprentissage de l'anglais, l'approche de la littérature scientifique ou encore une initiation aux travaux de groupe et à l'esprit critique complètent la formation du bachelier.

... À LA PRATIQUE !

À l'Université de Liège, un accent tout particulier est mis sur les travaux dirigés interactifs et les travaux pratiques, ces derniers étant notamment conçus pour privilégier le contact des étudiants avec les principales espèces domestiques.

Dès le 1^{er} bloc de bachelier, vous avez la possibilité de vous initier à la gestion de divers élevages (cobayes, lapins, pigeons, poneys et poules). Les activités sont organisées en équipes regroupant les étudiants des deux cycles (bachelier et master) et comprennent la manipulation des animaux, le suivi des performances et la réalisation de quelques actes vétérinaires de base.

Ensuite, au cours des travaux pratiques de physiologie, en 2^e et 3^e blocs, vous avez l'occasion d'ausculter et de réaliser divers prélèvements (sang, urine, lait, etc.) sur animaux pédagogiques, d'effectuer des électrocardiogrammes et d'interpréter des échocardiographies. Vous participez également aux tests d'effort sur tapis roulant destinés aux chevaux de sport.

L'Université de Liège possède de plus une ferme située sur le site de la Faculté et qui comprend un élevage de bovins et d'alpagas. Les bovins sont utilisés pour l'enseignement et, dès le 2^e bloc du bachelier, vous êtes impliqué dans des travaux pratiques de production animale. Vous participez également à la surveillance des mises bas dans l'élevage bovin.

UN 1^{ER} STAGE D'IMMERSION

De telles études vous demandent de devenir rapidement autonome, responsable, capable de vous prendre en charge. C'est dans cette optique que la Faculté vous incite à garder ou à prendre contact avec le milieu animalier (fermes, chenils, sociétés protectrices...) via des initiatives personnelles. Ainsi, vous devez fournir la preuve d'un stage d'immersion complète (2 semaines pendant les périodes de vacances scolaires) pour obtenir la validation de l'unité d'enseignement inscrite au programme du 2^e bloc à laquelle cette activité est associée (au choix, 2 semaines en 1^{re} bloc, 1 semaine en 1^{er} bloc et l'autre en 2^e, etc.).



Reportage sur l'enseignement :

www.ulg.ac.be/webtv/175ansvete2

Challenge VT épreuves sportives et socio-culturelles :

www.ulg.ac.be/webtv/challengevt

LE MASTER

APPRENDRE À SOIGNER, À GUÉRIR

Le Master en Médecine vétérinaire a pour objectif de vous former à la séméiologie, au diagnostic et aux traitements préventifs et curatifs des pathologies infectieuses (virales ou bactériennes), parasitaires, nutritionnelles, métaboliques, génétiques ou chirurgicales des animaux de compagnie (chiens, chats, chevaux, oiseaux...) ou de production (bovins, ovins, porcins, caprins, lapins, poulets, poissons). La démarche est individuelle (l'animal malade) ou collective (le troupeau malade). L'ensemble des cours théoriques liés à ces pathologies a été remanié pour être enseigné de façon intégrée par espèces et non plus par discipline.

UNE APPROCHE CLINIQUE

Une telle formation ne peut être menée à bien sans un enseignement théorique poussé, étayé tant par des formations pratiques que par des travaux cliniques et paracliniques. C'est pourquoi, en 2^e bloc du grade de Master en Médecine vétérinaire, vous êtes invité à fréquenter régulièrement les cliniques médicales, chirurgicales et obstétricales qui concernent toutes les espèces animales domestiques.

Pour améliorer la qualité de votre formation clinique, le 3^e bloc du grade de médecin vétérinaire a été profondément réorganisé. Vous pouvez choisir d'effectuer vos semaines de cliniques à la Faculté dans un des 3 modules de cliniques orientés par espèces (animaux de compagnie et NAC ou équidés ou animaux de production). Votre parcours comporte également des cliniques transversales incluant l'autopsie, l'imagerie médicale et le contrôle de la chaîne alimentaire. Tout en restant généraliste, vous avez ainsi l'occasion, en fin de parcours, d'approfondir vos connaissances dans un module spécifique.



Reportage sur les Cliniques vétérinaires :
www.ulg.ac.be/webtv/175ansvete3



LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE SOUS TOUS LES ANGLES

Vous recevez également des enseignements paracliniques délivrés par les Départements des Sciences fonctionnelles, des Maladies infectieuses et parasitaires et des Productions animales. Vous êtes également initié à la communication en entretien médical et à la gestion de votre future activité professionnelle. Enfin, vous participez aux formations dispensées par le Département des Sciences des Denrées alimentaires visant à préparer à la maîtrise et au contrôle de la sécurité sanitaire des aliments destinés à l'homme.

DES STAGES

En dernier bloc du master, vous réalisez 2 stages de 6 semaines (ou un stage de 12 semaines) chez un praticien, dans un laboratoire privé ou public, une université étrangère ou dans l'un des services de la Faculté.

VOUS SPÉCIALISER

Pour ses diplômés, la Faculté de Médecine vétérinaire propose également des spécialisations, sous la forme de certificats d'université⁵ et de masters de spécialisation.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE SPÉCIALISÉE

Ce master de spécialisation repose sur 2 options : les Sciences cliniques ou la Santé publique vétérinaire.

SCIENCES CLINIQUES

Cette formation est essentiellement axée sur de la pratique clinique pluridisciplinaire pour une espèce cible. **Quatre Modules sont proposés** : médecine équine, médecine des animaux de compagnie, médecine des ruminants ou médecine des nouveaux animaux de compagnie.

SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Module Sciences des aliments

Domaine de la gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire dans la chaîne alimentaire.

Module Maladies émergentes

Domaine de l'infectiologie, de l'épidémiologie et des pathologies des maladies émergentes (influenza aviaire, peste porcine, épidémie à *Escherichia coli* O104:H4).

Chacune de ces formations présente de nombreux débouchés tant au niveau national qu'international : pratique clinique (Option Sciences cliniques), industrie agro-alimentaire, distribution, organismes de contrôle et d'inspection (tant officiels que privés), laboratoires, recherche & développement, conseil ou formation (Option Santé publique vétérinaire). Ces formations peuvent aussi constituer l'une des étapes d'un des parcours de spécialisation reconnus au niveau européen par l'European Board of Veterinary Specialisation (EBVS).

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES SANITAIRES DANS LES PAYS DU SUD

Ce master de spécialisation aborde spécifiquement les risques sanitaires à l'interface entre l'homme, l'animal et l'environnement. Son approche s'intègre dans le concept *One Health* promu

par l'OMS, l'OIE et la FAO. Le programme vise à la stimulation d'une aptitude à l'interdisciplinarité dans la gestion de questions sanitaires complexes, intégrant sciences médicales, vétérinaires, environnementales et sciences humaines et sociales. Les thématiques abordées sont l'émergence de résistances aux médicaments anti-infectieux, les maladies zoonotiques, la sécurité et la salubrité alimentaires, l'urbanisation et la gestion des zones marginalisées, les atteintes aux écosystèmes et leurs effets sur la santé animale et humaine.

Réalisée en partenariat avec le CIRAD, la FAO, l'AFSCA et l'ENVT, la formation inclut un stage de 2 mois (orientation professionnelle ou recherche). Elle est ouverte aux détenteurs d'un diplôme de Docteur en Médecine et de Docteur en Médecine vétérinaire. D'autres diplômés d'une formation en lien avec les domaines de la santé peuvent être acceptés sur décision du comité de gestion du master.

GESTION DES RESSOURCES AQUATIQUES ET AQUACULTURE

L'aquaculture, c'est :

- l'élevage d'organismes aquatiques animaux (poissons, crustacés et mollusques) et végétaux (algues) ;
- un secteur en plein essor au niveau mondial et qui se substitue progressivement à la pêche ;
- de multiples formes de technologies simples appropriées aux pays en développement ;
- des biotechnologies sophistiquées dans les pays industrialisés ;
- la production durable de ressources en protéines animales.

Le CEFRA (Centre de Formation et de Recherches en Aquaculture) est équipé de systèmes d'élevages technologiques pour la démonstration et la recherche et a développé depuis plus de 35 ans toutes les compétences dans l'étude et l'élevage expérimental d'espèces tropicales parmi les plus productives (tilapias, poissons-chats), d'eau tempérée à haute valeur ajoutée (perches, sandres, carpes koi) ou de repeuplement (barbeaux, chevaines).

Ce master de spécialisation est proposé en collaboration avec l'UNamur et est également accessible à partir de nombreuses formations en sciences ou bioingénieur.

5. Management de la sécurité des aliments ; Contrôle de la chaîne alimentaire ; Sciences des animaux de laboratoire - catégorie C (Maître d'expérience) ; Internat vétérinaire approfondi ; Dentisterie équine ; Apiculture.

LES PRÉREQUIS ET QUALITÉS DE L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

PRÉREQUIS «MATIÈRES»

Une bonne formation en sciences est recommandée. L'accès au cycle de Bachelier en Médecine vétérinaire sera réservé, dès la rentrée académique 2017-2018, aux détenteurs d'une attestation de participation effective à un test d'orientation basé sur une liste de prérequis définie par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Plus d'informations en page 24.

APTITUDES ET QUALITÉS

- Une certaine habitude des animaux
- Disponibilité
- Sens des relations humaines (chaque animal, qu'il soit de production ou de compagnie, a un propriétaire)
- Sens de la déontologie
- Dextérité manuelle (examen des patients, interventions chirurgicales, utilisation de matériel de plus en plus sophistiqué)
- Patience (examen des animaux, relations avec les propriétaires...)
- Faculté d'adaptation à des situations pratiques nouvelles
- Esprit de synthèse et d'initiative
- Sens de l'organisation
- Curiosité intellectuelle (la formation continuée en cours de carrière est obligatoire)



LES OUVERTURES PROFESSIONNELLES



La profession de Médecin vétérinaire a connu, en Belgique, un succès impressionnant au cours de ces dernières années.

Les motifs de cet engouement sont multiples. L'engorgement des autres professions libérales et la relative insuffisance de médecins vétérinaires pour couvrir tous les besoins des différents secteurs d'activités qui ont recours à leurs services y sont certainement pour beaucoup. Il ne faudrait pas non plus sous-estimer le rôle des facteurs affectifs et humains : on devient vétérinaire par amour des animaux et, aussi, parce qu'on est animé par un certain esprit de « retour à la nature ».

Deux grandes orientations se présentent au jeune diplômé. Soit il se lance dans la profession libérale, auquel cas il preste comme indépendant, seul ou au sein d'une association ; soit il se dirige vers les secteurs public ou privé dans lesquels il bénéficiera souvent d'un statut de salarié.

LA PROFESSION LIBÉRALE

Les vétérinaires praticiens exercent une profession libérale. Ils doivent être inscrits à l'Ordre des Médecins Vétérinaires, instance coordonnante et réglementant les activités liées à l'exercice de la profession.

L'ORIENTATION RURALE

Les conditions de travail dans lesquelles les vétérinaires ruraux doivent exercer leur métier sont souvent rudes (travail à l'extérieur ou en étable, par tous les temps, travail de nuit). Elles exigent une grande résistance physique et une robuste constitution.

Toutefois, par souci d'efficacité et de confort, de plus en plus de vétérinaires en milieu rural travaillent en association, ce qui offre la possibilité d'organiser un service de garde pour les week-ends et les vacances. Par ailleurs, un nombre croissant de vétérinaires associés gèrent également un cabinet pour animaux de compagnie et ont ainsi une activité qualifiée de mixte. Une collaboration efficace nécessite une excellente entente et une estime mutuelle.

L'aspect traditionnel de la profession rurale a subi une évolution au cours de ces dernières années. Tout d'abord, la disparition des petites exploitations au profit de véritables PME, à rentabilité économique surveillée, oriente le rôle du praticien vers un travail de guidance auprès de ces exploitations. La percée fulgurante de l'informatique dans le domaine de l'élevage amène le Médecin vétérinaire à affiner ses examens, à préciser ses méthodes de prévention, à connaître de mieux en mieux les besoins de production des animaux de rente. Il est passé de la médecine individuelle traditionnelle, centrée sur les animaux malades, à une nouvelle conception de son métier, orientée vers la gestion de l'état de santé, de la productivité et du bien-être des troupeaux, en collaboration étroite avec les éleveurs.

Le praticien rural est appelé également à participer à la lutte contre les maladies contagieuses (épizooties). Périodiquement, par exemple, tout le gros bétail doit subir un examen de détection de la tuberculose.

L'ORIENTATION « ANIMAUX DE COMPAGNIE »

Tandis qu'on note un certain déficit en praticiens ruraux, on observe, en ville, un nombre croissant de vétérinaires pour les animaux de compagnie. Cette pratique est fort différente de la précédente étant donné le type de clientèle auquel elle s'adresse.

Si le bétail représente un bien économique pour son propriétaire, l'animal de compagnie, pour sa part, est investi d'une valeur sentimentale. La relation praticien-client se situe donc sur un tout autre plan. Le praticien reçoit les animaux, accompagnés de leur maître, dans son cabinet de consultation. Il est parfois amené à se rendre au domicile du propriétaire. Les traitements qu'il dispense aux animaux de compagnie sont de nature très variée : des interventions d'ordre gynécologique, odontologique, ophtalmologique, dermatologique... Du reste, on constate que les propriétaires sont de plus en plus soucieux de la qualité des soins donnés à leurs animaux. C'est pourquoi on voit actuellement se développer des spécialisations dans différents domaines de la Médecine vétérinaire : anesthésiologie, chirurgie, dermatologie, cardiologie, etc.

Aujourd'hui, le niveau des connaissances médicales et le niveau d'exigence des propriétaires sont devenus tels que certains vétérinaires choisissent de se spécialiser dans les soins à apporter à un nombre limité d'espèces, par exemple en Médecine vétérinaire équine. Néanmoins, s'il y a beaucoup d'appelés pour être vétérinaire équin, il y a, en Belgique, finalement très peu d'élus qui peuvent vivre uniquement de leurs prestations en clientèle équine.

L'installation d'un cabinet vétérinaire n'est pas encore réglementée, mais elle devrait être raisonnablement conditionnée par une étude de marché préalable. L'installation d'une « clinique vétérinaire » en revanche doit répondre à des normes bien précises et avoir obtenu l'aval de l'Ordre des Médecins Vétérinaires.

CARRIÈRES DANS LE SECTEUR PUBLIC

LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

La Faculté de Médecine vétérinaire est responsable d'activités d'enseignement et de services au public. Elle assure également de nombreuses activités de recherche en collaboration avec des firmes pharmaceutiques, le FNRS (Fond national de la Recherche Scientifique), les ministères de la Région wallonne et de l'État fédéral. Ces activités sont assurées par plus d'une centaine de vétérinaires.

LE CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES VÉTÉRINAIRES ET AGROCHIMIQUES (CERVA)

Ce centre de recherche comprend plusieurs départements spécialisés en bactériologie, toxicologie, virologie et parasitologie. Il possède un statut d'établissement scientifique et dépend du Ministère de l'Agriculture.

Les vétérinaires qui y travaillent ont, pour la plupart, bénéficié d'un stage post-universitaire qui leur a permis d'acquérir la formation adéquate.

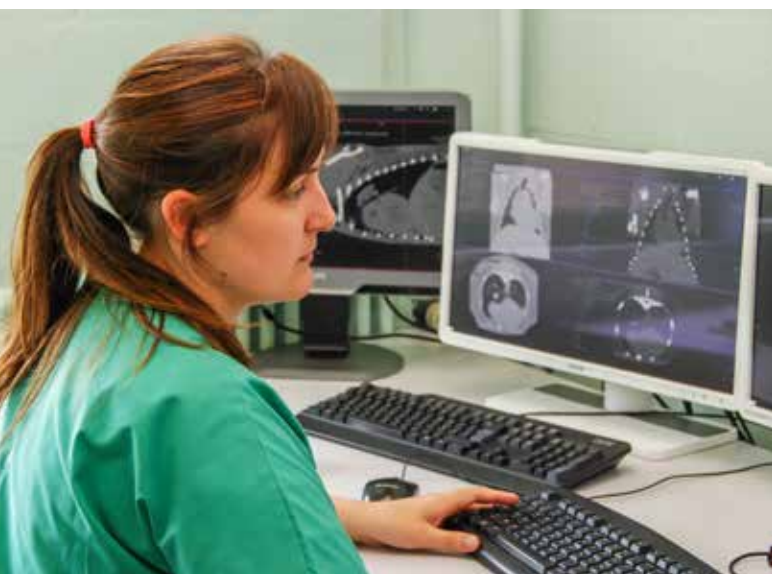
L'AGENCE FÉDÉRALE POUR LA SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE (AFSCA) ET LE SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL, SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

L'AFSCA engage des vétérinaires responsables de la qualité des denrées alimentaires dans les abattoirs et les unités de vente de gros ou de détail. Ils bénéficient pour cela d'une formation post-universitaire spécialisée et exercent leurs activités à temps plein (150 postes de fonctionnaires ou de contractuels) ou partiel (500 chargés de mission).

Ces vétérinaires ont la responsabilité du contrôle des aliments destinés à la consommation humaine et animale. Leur pouvoir est très étendu : leur intervention peut provoquer la fermeture d'un établissement. Les fonctions des experts dans les abattoirs sont nombreuses : examen des animaux avant et après abattage, estampillage de la viande propre à la consommation, destruction de la viande impropre à la consommation...

L'inspecteur vétérinaire organise la lutte contre les maladies contagieuses, détermine les mesures sanitaires à prendre et en vérifie l'application effective. En outre, il est à même de contrôler le trafic international des viandes et des animaux. Il intervient également dans l'estimation des budgets destinés à dédommager les exploitants en cas d'abattages rendus obligatoires par la loi. Les vétérinaires qui désirent remplir ces fonctions auprès de l'AFSCA sont recrutés par un examen spécial. À côté d'une solide formation scientifique, ils doivent posséder des connaissances dans les matières administrative et financière.

L'organisation et la capacité d'exercer un contrôle sont des éléments importants dans la pratique professionnelle. Ils mettent leurs connaissances de médecin vétérinaire au service du bien-être des gens et des animaux.



CARRIÈRES DANS LE SECTEUR PRIVÉ

LES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET AGROALIMENTAIRES

Le vétérinaire travaillant dans les firmes productrices d'aliments pour bétail surveille la santé, la croissance et le milieu de vie du bétail ; il fournit les informations nécessaires sur l'élevage et la nourriture, et se trouve parfois aussi à la tête des services technico-commerciaux dans les industries d'aliments pour bétail. De plus en plus, le vétérinaire est recherché pour gérer le service

qualité d'importants acteurs de l'industrie de transformation et de distribution en alimentation humaine.

Le vétérinaire employé par une firme pharmaceutique est la plupart du temps engagé comme chercheur. Il peut également être chargé d'étudier la situation du marché, afin d'évaluer les possibilités commerciales d'un nouveau produit ; il s'occupe alors de la vente et de la publicité de ce produit, forme et dirige les délégués commerciaux.

LES CENTRES D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE

Les centres d'insémination artificielle des bovins ou des porcins constituent également une source de débouchés mais plus limitée, l'engagement étant contingenté (80 vétérinaires environ). Les vétérinaires qui en dépendent exercent, selon les centres, leur activité à titre d'indépendant ou de salarié dans un secteur géographique défini. Ils s'occupent d'insémination artificielle, de transfert d'embryons, de conseil d'accouplement et de gestion de la reproduction des troupeaux bovins ou porcins.

LES AUTRES POSSIBILITÉS PROFESSIONNELLES

Le nombre de vétérinaires étant en augmentation, dans de nombreux secteurs l'offre est supérieure à la demande, ce qui oblige les futurs diplômés à faire preuve d'innovation. Beaucoup s'orientent vers des activités plus pointues voire spécialisées.

Quelques vétérinaires belges sont fonctionnaires européens. Des examens de recrutement au niveau international sont régulièrement organisés. D'autres effectuent également des missions dans les pays en développement pour le compte d'ONG, de l'OMS...

Un niveau scientifique très élevé et une connaissance des langues étrangères sont indispensables pour apporter aux industries du Tiers-Monde les spécialistes qu'elles réclament.

Enfin, certains vétérinaires pourront partir apporter leur coopération dans les pays en développement par l'intermédiaire de Vétérinaires Sans Frontières : www.vsf-belgium.org

Quoi qu'il en soit, la lecture des revues professionnelles belges (Veterinaria, l'Hebdo vétérinaire...) ou étrangères (La Semaine Vétérinaire, la Dépêche Vétérinaire...) offre parfois l'occasion de dénicher une situation intéressante. De même, des offres d'emploi sont répertoriées sur le site « emploi » de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg : www.fmv.ulg.ac.be/jobs

SPÉCIFICITÉS DES ÉTUDES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

RESTRICTION DE L'ACCÈS AUX ÉTUDES

Le décret du 16 juin 2006 limite le nombre d'étudiants « non-résidents » qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois au 1^{er} cycle des études de Médecine vétérinaire.

Ce nombre correspond à 20% du nombre total d'étudiants, résidents et non-résidents, qui se sont inscrits pour la 1^{re} fois dans le cursus l'année académique précédente.



LA SÉLECTION S'OPÈRE SUR LA BASE D'UN TIRAGE AU SORT.

En vertu de la législation en vigueur, un refus d'inscription aux études universitaires reste toutefois possible. Il en va ainsi notamment si vous avez échoué à deux reprises à un concours ou à une épreuve en vue d'entreprendre ou de poursuivre des études dans le domaine de la Médecine vétérinaire. L'abandon et la non-présentation au concours ou à l'épreuve à l'issue d'une année d'études menant à ce concours ou à cette épreuve sont considérés comme des échecs.

Les étudiants résidents peuvent, quant à eux, entamer les formalités d'inscription « classiques » (moyennant la présentation de certains documents spécifiques, comme une attestation de domiciliation) ; le quota ne les concerne pas.

Pour connaître les conditions d'accès au Bachelier en Médecine vétérinaire ainsi que les modalités d'inscription, tant pour les résidents que pour les non-résidents, consultez le site www.ulg.ac.be/etudes-quota ou contactez le Service des Admissions.

Par courrier :

Université de Liège
Administration de l'Enseignement et des Étudiants
Service des Admissions
Place du 20-Août, 7
B-4000 Liège (Belgique)

Par téléphone :

+32 (0)4 366 96 66

Par courriel :

Pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union européenne et d'un pays hors Union européenne : admission@ulg.ac.be

CONCOURS DE SÉLECTION À L'ISSUE DU 1^{ER} BLOC DU 1^{ER} CYCLE

Le décret du 13 juillet 2016 relatif aux études de sciences vétérinaires (article 4 et suivants) instaure un concours de sélection à l'issue du 1^{er} bloc de 60 crédits du 1^{er} cycle d'études (c'est-à-dire à la fin de la 1^{re} année d'études de bachelier). Ce concours sera organisé au sein de chaque université dès la rentrée 2016-2017 et portera sur les unités d'enseignement du 2^e quadrimestre. Chaque université pourra délivrer un nombre déterminé d'attestations d'accès à la suite du Bachelier en Médecine vétérinaire. Ces attestations seront octroyées aux seuls étudiants classés en ordre utile et ayant obtenu au minimum 45 crédits du programme d'études du 1^{er} Bloc.

TEST D'ORIENTATION

Dès l'année académique 2017-2018, l'accès au cycle de Bachelier en Médecine vétérinaire sera réservé aux détenteurs d'une attestation de participation effective à un test d'orientation du secteur de la santé (article 2 du décret relatif aux études de sciences vétérinaires).

Ce test organisé avant la rentrée sera obligatoire mais non contraignant.

Pour plus d'informations sur le test d'orientation et le concours, veuillez consulter le site Internet de la Faculté : www.fmv.ulg.ac.be



MOBILITÉ INTERNATIONALE : UNE PRIORITÉ À L'ULg !

Vous vous en rendrez compte rapidement, la dimension internationale se manifeste tout au long d'une formation.

Afin de vous encourager à élargir vos horizons, à partir à la découverte d'autres cultures et à rencontrer des étudiants de pays différents, les démarches et les occasions de vous ouvrir à l'international se multiplient et dépassent le cadre des séjours Erasmus.

LES SÉJOURS D'ÉTUDES ET LES STAGES

Le séjour académique à l'étranger durant les études reste l'une des approches les plus prisées en matière de mobilité et son efficacité en termes de formation, de culture et d'épanouissement personnel n'est plus à prouver. C'est l'occasion rêvée de pratiquer une langue étrangère au quotidien, de découvrir les matières sous un angle nouveau et d'engranger ainsi une expérience unique, en Europe ou plus largement dans le monde. Grâce à un réseau de près de 600 institutions, les Facultés de l'ULg vous proposent un vaste choix ! L'ULg met tout en œuvre pour vous informer et vous préparer. Elle propose :

- des séances d'informations,
- des journées internationales,
- une préparation linguistique et interculturelle.

Une fois diplômé, vous aurez l'opportunité de solliciter une bourse Erasmus+ pour effectuer un stage à l'étranger et acquérir une première expérience internationale !

L'ULg propose également à ses étudiants de très nombreux stages en coopération et développement.

LES CODIPLOMATIONS

De nombreuses facultés offrent des codiplomations lors du 2^e cycle. Vous pourrez suivre, pendant un ou deux quadrimestres, un programme construit sur mesure dans l'une des universités partenaires. À l'issue du master, vous recevrez dès lors 2 diplômes, l'un émis par l'Université étrangère qui vous a accueilli et l'autre par l'Université de Liège. Un diplôme belge ET un diplôme étranger

à l'issue du master : un atout non négligeable sur le marché de l'emploi !

Enfin, la codiplomation prend tout son sens dans le cadre des prestigieuses formations Erasmus Mundus. Tantôt coordinatrice, tantôt partenaire, l'ULg intègre à chaque fois un consortium de plusieurs universités de renom dans le cadre d'un programme construit en partenariat et conçu pour favoriser coopération et mobilité.

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'ouverture de l'Institution se traduit aussi par la présence de très nombreux étudiants et chercheurs étrangers. L'ULg accueille pas moins de 23% d'étudiants internationaux issus de plus de 132 pays : de multiples occasions de s'ouvrir à d'autres approches. Enfin, l'Université vous remettra au terme de votre formation, un supplément au diplôme. Ce document détaille l'ensemble de votre cursus, vos choix d'option, les lieux de séjours académiques et de stages. C'est précisément la qualité de ces informations et de leur libellé, en français et en anglais, qui a valu à l'Université de Liège l'octroi du label DS (Diploma Supplement). L'ULg est fière de ce label. Elle est la seule université à le détenir en Belgique.

Autant d'éléments significatifs qui contribuent à votre développement personnel, à la circulation des idées et à l'évolution permanente de l'enseignement et de la recherche au sein de l'Université !

EN MÉDECINE VÉTÉRAIRE

La Faculté propose quelques séjours Erasmus dans une dizaine de pays. Cela étant, c'est avant tout au travers des stages que les étudiants apportent une touche internationale à leur formation. Ceux-ci peuvent en effet s'effectuer à l'étranger (Pérou, Québec, Australie, USA, Japon, La Réunion, Martinique...). Enfin, certaines spécialisations sont clairement tournées vers la pratique à l'étranger, plus particulièrement dans les pays en développement.



AIDES À LA
RÉUSSITE

AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE FORMATION : L'ULg VOUS ACCOMPAGNE VERS LA RÉUSSITE

POUR AIDER À LA TRANSITION : LES COURS PRÉPARATOIRES

À la rentrée, vous êtes directement confronté à un enseignement et à un rythme différents.

Pour faire face aux exigences des nouvelles matières qui vous attendent, il vaut mieux assurer vos connaissances. C'est dans cette optique que l'Université de Liège vous propose les activités préparatoires. Elles sont organisées en fonction des études envisagées, pendant les vacances d'été pour :

- revoir des points de matière importants et les associer à la matière de 1^{er} bloc de bachelier ;
- découvrir l'environnement dans lequel vous évoluerez ;
- établir les premiers contacts avec d'autres étudiants et certains professeurs ;
- éprouver déjà le rythme de journées souvent bien remplies ;
- vérifier votre méthode de travail et la corriger si nécessaire ;
- découvrir les méthodes d'enseignement et d'évaluation universitaires (syllabus, cours ex cathedra, QCM avec coefficients de certitude...) ;
- vous faire prendre conscience de vos possibilités et de vos difficultés afin de réagir au mieux dans la voie choisie.

Participer à ces activités, ce ne sont pas des jours de vacances perdus ! Au contraire, vous entrez à l'université préparé et votre adaptation à ce nouveau système sera très certainement facilitée.

 www.ulg.ac.be/courspreparatoires

VOUS SOUTENIR TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION

À l'ULg, 2 000 personnes environ s'occupent de l'encadrement des étudiants ! Autant dire que vous trouverez toujours un interlocuteur prêt à vous aider, quelle que soit votre situation.

EN FACULTÉ

Professeurs, assistants, assistants pédagogiques, élèves moniteurs, étudiants « parrains »... sont à votre disposition, chacun selon sa spécificité, pour vous soutenir par rapport à l'apprentissage des matières (enseignements, remédiations, révisions, simulations d'examens...).

DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS POUR VOUS AIDER À RÉUSSIR

Organiser votre temps, vous préparer aux examens, gérer votre stress, être plus particulièrement soutenu en périodes de blocages et de sessions, être coaché à distance pour optimiser votre méthode de travail, affiner votre projet d'études... sont autant de thématiques, parmi de nombreuses autres, qui font l'objet de séminaires, d'activités, d'entretiens et de services proposés tout au long de votre parcours.

UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE

Une vie étudiante équilibrée et saine contribue à l'épanouissement intellectuel. Aussi l'ULg a-t-elle développé diverses initiatives afin de vous permettre de vivre sereinement votre quotidien d'étudiant : actions de sensibilisation sur des thématiques « santé », statuts d'étudiant « sportif » / « artiste » / « entrepreneur » / en situation de handicap, encadrement spécifique pour les étudiants originaires d'un pays étranger, activités d'ouverture à la diversité culturelle, sites web...

UN SOUTIEN LOGISTIQUE

Lors de votre inscription, vous recevez un identifiant et un mot de passe personnels vous permettant l'accès à l'ensemble des ressources informatiques mises à votre disposition par l'Université : réseau WiFi (plus de 900 bornes couvrant l'ensemble des campus), postes de travail (650 ordinateurs répartis dans diverses salles de travail et bibliothèques), une adresse de courrier électronique @student.ulg.ac.be, et surtout le portail myULg. Celui-ci vous permet de réaliser toutes les démarches administratives en ligne (inscription, choix de cours, consultation de vos résultats, prises de rendez-vous...), de consulter des ressources (cours à distance, podcasts de cours, supports de cours...), de recevoir des informations en provenance de vos enseignants, votre Faculté et l'Université...

Le portail myULg est l'outil d'e-administration le plus abouti du paysage universitaire belge.

Par ailleurs, l'ULg possède une des bibliothèques les plus importantes d'Europe ! Vous y avez accès à plusieurs millions d'ouvrages, allant des parutions les plus récentes aux collections anciennes remarquables comprenant notamment 6 500 manuscrits, 500 incunables, plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles mais aussi plus de 300 000 e-books et près de 65 000 e-journals !

ET APRÈS ?

L'aventure universitaire ne s'arrête pas une fois votre diplôme en poche. L'ULg continue de vous accompagner tout au long de votre vie. Aides à la recherche d'emploi, nombreux avantages en tant qu'ancien, formations professionnelles... vous permettront de vous épanouir pleinement sur le marché du travail.

 Plus d'infos ?

www.ulg.ac.be/encadrement



VIE
ÉTUDIANTE ET
INFORMATIONS
PRATIQUES



SPORT, CULTURE, ENGAGEMENT ET LOISIRS

Suivre des études à l'ULg, c'est vous former, bien sûr. C'est aussi vous donner l'occasion d'être curieux, sensible aux formes de création, à l'affût critique des évolutions de la société, ouvert au débat, aux autres et de vous soucier de votre bien-être.

À travers les offres et activités culturelles de l'ULg vous étant réservées (musées, ciné-clubs, conférences, spectacles, programmes de découverte artistique...), les 69 sports au choix proposés par le club sportif universitaire, l'engagement dans les associations étudiantes... votre formation sera aussi l'occasion de déployer vos talents !

Par ailleurs, à Liège, ville chaleureuse et cosmopolite, la vie étudiante est idéale.

Remplissez vos agendas... Salles de concerts, musées, cinémas sont à deux pas et vous proposent des tarifs avantageux.

Flânez... Idéalement située, Liège vous offre de nombreuses possibilités de promenades et d'escapades : dans son centre-ville piétonnier, dans la campagne environnante ou encore hors frontières à Aix-la-Chapelle ou Maastricht, villes historiques vibrantes toutes proches. Liège est également dotée d'une gare TGV et d'un aéroport.

Dégustez... Goûtez aux plaisirs gastronomiques de cette ville épicurienne où il fait bon vivre.

i www.ulg.ac.be/vieetudiante

VOUS LOGER ET VOUS NOURRIR

Trouver un logement étudiant proche de vos lieux de cours est très aisé. L'ULg possède des résidences universitaires sur son campus du Sart Tilman, à quelques pas de la Faculté de Médecine vétérinaire. Les chambres sont accessibles en priorité aux étudiants qui s'inscrivent pour la 1^{re} fois à l'ULg en 1^{er} bachelier. Le loyer pour ce type de logement varie en fonction du revenu des parents (approximativement de 210 à 315 €). Les demandes relatives à ce type de location s'effectuent via un dossier de candidature à remettre pour le 20 juin précédant la rentrée de septembre.

Outre ces logements en résidence, environ 7 000 logements étudiants sont proposés dans l'ensemble des quartiers de la ville et aux alentours du campus du Sart Tilman (chambres, studios, appartements, maisons). Les offres sont nombreuses et les prix moyens restent abordables par rapport à d'autres grandes villes universitaires. Le Service logement tient à jour une base de données et se tient à votre disposition pour vous aider, vous conseiller et apporter toute information utile à vos recherches.

 www.ulg.ac.be/logement

Par ailleurs, de nombreuses cafétérias et restaurants universitaires jalonnent les campus. Les menus y sont variés et les prix démocratiques (plat du jour à 3,25 €). En ville, vous découvrirez également de nombreuses possibilités de vous restaurer à des prix abordables et quantités d'endroits agréables où passer un moment convivial entre étudiants.

 www.restos.ulg.ac.be

LIEUX DES COURS ET ACCÈS

La Faculté de Médecine vétérinaire se situe sur le campus du Sart Tilman. Le domaine est découpé en grands quartiers. La Faculté est basée dans le quartier Vallée. Au début de vos études vous aurez également cours dans le quartier Agora où se situent les Grands Amphithéâtres.

Vous devez vous déplacer entre le centre-ville et le campus ? La fréquence des bus est importante, particulièrement le matin et en fin de journée. De nombreux arrêts jalonnent votre trajet et vous permettent de vous rendre aisément de votre logement à votre lieu de cours.

En 1^{er} bloc du bachelier, tous les cours se donnent au Sart Tilman, soit aux Amphithéâtres de l'Europe, soit aux Grands Amphithéâtres, soit à la Salle informatique de la Faculté de Médecine vétérinaire, à l'exception des travaux pratiques de biologie qui ont lieu au centre-ville, à l'Institut de Zoologie, Quai Van Beneden, 22. Dès le 2^e bloc, les cours théoriques et les travaux pratiques, cliniques et paracliniques se déroulent à la Faculté de Médecine vétérinaire.

Accès aux Grands et Petits Amphithéâtres (Bât. B7a et B7b) et aux Amphithéâtres de l'Europe (Bât. B4) - Quartier Agora

- **En bus** : les principales lignes de bus qui desservent le campus du Sart Tilman sont les lignes 48 et 58. Les bus se succèdent toutes les 4 minutes durant les heures de pointe. La ligne 28 (depuis Fléron) rejoint également l'arrêt « Amphithéâtres » qui se situe à quelques mètres des Grands et Petits Amphithéâtres et des Amphithéâtres de l'Europe.
- **En voiture** : quitter la ville de Liège en direction de Marche (par l'autoroute des Ardennes – E25) et suivre le fléchage « Université de Liège – CHU ». Dans le domaine universitaire, suivre la signalisation « parking 14 ». Les Grands et Petits Amphithéâtres et les Amphithéâtres de l'Europe se situent à proximité.

Accès à la Faculté de Médecine vétérinaire (Bât. B41 à B45) - Quartier Vallée

- **En bus** : ligne 48 au départ du centre-ville, passage à la gare des Guillemins ; les bus se succèdent toutes les 4 minutes durant les heures de pointe. Descendre à l'arrêt « Médecine vétérinaire – Botanique ». Prendre le chemin à droite qui descend vers les bâtiments de la Faculté. Les lignes 28 (depuis Fléron) et 58 s'arrêtent, quant à elles, au CHU (Centre Hospitalier Universitaire), à quelques minutes à pied des bâtiments de la Faculté de Médecine vétérinaire.
- **En voiture** : quitter la ville de Liège en direction de Marche (par l'autoroute des Ardennes – E25) et suivre le fléchage « Université de Liège – CHU ». Dans le domaine universitaire, suivre la signalisation « Médecine vétérinaire ». Le parking sur le site de la Faculté est réservé aux clients et au personnel. Un parking est aménagé spécialement pour les étudiants le long du Boulevard de Colonster entre le rond-point du CHU et l'entrée de la Faculté.

- **Plans du centre-ville, du Sart Tilman et accès**
www.ulg.ac.be/acces/plans/

INSCRIPTION ET COÛT D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES

VOUS INSCRIRE

Les inscriptions ont lieu chaque année dès le début du mois de juillet. Les modalités d'inscription et les dates limites peuvent différer en fonction de votre situation : étudiant belge ou étranger, en reprise d'études, venant d'une Haute École... Les étudiants sortant de rhéto s'inscrivent online.

- Vous trouverez toutes les infos utiles sur cette page
www.ulg.ac.be/inscriptions

LE COÛT D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES

Il est assez difficile de chiffrer le coût des études; certains frais sont obligatoires parce que directement liés aux études, d'autres dépendent de la situation de chaque étudiant (nécessité de loger à Liège, déplacements nombreux...). Ci-dessous, vous trouverez une estimation qui permet à l'étudiant d'établir un budget et de le gérer au quotidien en fonction de ses ressources et des dépenses à prévoir. Cette situation illustre les frais moyens d'un étudiant koteur durant toute l'année :

Inscription à l'université	de 0 € à 835 €*
Matériel didactique	350 €
Connexion internet	300 €
Logement (charges comprises)	4 000 €
Repas (soit environ 8 € par jour)	3 000 €
Santé et hygiène	300 €
Équipement divers (vêtements, chaussures, ...)	500 €
Transports	400 €
Sports, culture, loisirs...	500 €
SOIT UN BUDGET D'ENVIRON	10 000 € PAR AN

- * Les droits d'inscription varient en fonction des revenus des parents.
Pour de plus amples informations, contactez le Service Social des Étudiants :
☎ +32(0)4 366 52 16

A close-up photograph of a person wearing a white lab coat and a blue shirt, holding a bird of prey (likely a hawk or falcon) in a large, tan leather glove. The bird has brown and white feathers and a sharp beak. The person's other hand is also in a leather glove and is holding a small orange object, possibly a piece of food or a tool. The background is slightly blurred, showing more of the person's clothing.

PROGRAMMES ET HORAIRE

PROGRAMME DÉTAILLÉ



VOUS TROUVEREZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ ET LES HORAIRES DES COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE SUR <http://progcours.ulg.ac.be/cocoon/fac/facV>

Vous pouvez opter pour deux lectures de la grille du programme des cours : soit une vue par « cycle » (bachelier/master) dans son ensemble, soit une vue par « bloc » (= année académique de 60 crédits = programme que vos enseignants estiment être « idéal »).

Sur ces pages une **présentation complète des études** à l'ULG et des explications sur leur organisation.

Ce lien vous permet d'accéder aux **horaires** de cours mis à jour.

En cliquant sur ce code, vous accédez à un **descriptif détaillé du cours** : contenu, différentes activités d'apprentissage prévues, évaluation, lectures recommandées, coordonnées du professeur...

Ces pavés signalent que ces cours impliquent pour le premier un **prérequis** (un enseignement devant être acquis avant la poursuite de ce cours), pour le second un **corequis** (un enseignement devant être suivi au plus tard lors la même année).

Faculté de Médecine Vétérinaire

Liens utiles

Présentation des études, débouchés et acquis d'apprentissage
Inscription et Admission
Site de la Faculté
Horaires

Structure des études

Programme Paysage
Bloc 1
Bloc 2
Bloc 3

Bachelier en médecine vétérinaire

Vue cycle

Vue bloc

Vue bloc du programme des cours

Bloc 1

Cours obligatoires

PHYS0960-1 Physique I - Alain SEZET, David STRUCK - [24h TD]
BIOL2030-1 Biologie I - Jacques DORNES
CHIM9275-1 Chimie générale - Jean-François FOCHT - [24h TD]
VETE0432-4 Mathématique et bases statistiques - Frédérique FAKUS - [16h TD]
VETE2056-1 Animal, santé et société - COLLEGAUTE
LANG2968-1 Pratique de l'anglais général avec formation télématique anglaise
- Partim 1 - Christine FILOT - [6h TD]
- Partim 2 - Christine FILOT - [6h TD]

PHYS3029-1 Physique II et imagerie médicale - Alain SEZET - [16h TD]
BIOL2031-1 Biologie II - Jacques DORNES
CHIM9276-1 Chimie organique - Jean-François FOCHT - [24h TD]
VETE2110-1 Pratiques scientifiques intégratives - Jacques DORNES, Frédéric ALAIN SEZET, David STRUCK - [14h TD]

Remarque : chaque étudiant doit réaliser avant la débâcle pendant les périodes de congé scolaire. Ce stage fait partie (code VETE2057-1).

En outre, les étudiants de 1er cycle pourront réaliser une activité (pigeons, poneys & poules). Cette activité est facultative.

Bloc 2

Cours obligatoires

VETE0464-1 Anatomie des animaux domestiques I - Annick GABRIL - [4h TD]
VETE0465-1 Anatomie des animaux domestiques II - Annick GABRIL - [4h TD]
VETE2102-1 Physiologie des animaux domestiques I - Tatiana AKT, Pierre

Prérequis

Corequis

Or > **Organisation** : Période durant laquelle se donne le cours
Q1= quadrimestre 1 (de septembre à janvier).
Q2 = quadrimestre 2 (de février à juin).
TA = toute l'année.

Th > **Théorie** (nombre d'heures)

Pr > **Pratique** (nombre d'heures)

Cr > Nombre de **crédits associés au cours**

Au > **Autres** activités d'enseignements (stages, séminaires, épreuves orales... voir cette information dans le libellé du cours)

	Or	Th	Pr	Au	Cr
		46	16	[+]	7
		26	36	-	7
		36	12	[+]	7
		42	10	[+]	6
		38	-	-	4
		TA			5
		24	-	[+]	
		24	-	[+]	
		44	24	[+]	7
		34	32	-	7
		36	20	[+]	7
		14	-	[+]	3
		20	48	[+]	6
		36	50	[+]	7
		26	6	[+]	4


Cet aperçu du programme de bloc 2 est limité.
Vous trouverez la version complète en ligne.



CONTACTS

CONTACTS EN FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE


ADMINISTRATION

Quartier Vallée 2
Avenue de Cureghem 6 (Bât. B42)
Sart Tilman – B-4000 Liège
 www.fmv.ulg.ac.be/administration



DOYEN

M. Georges DAUBE
Vice-Doyen à l'Enseignement
Mme Hélène AMORY
Vice-Doyen à la Recherche
M. Laurent GILLET
 +32 (0)4 366 41 15
doyen.fmv@ulg.ac.be

DIRECTION ADMINISTRATIVE

Mme Eveline ORBAN
 +32 (0)4 366 41 10

ADJOINTES À LA DIRECTION

Programme des cours, site internet, stages, emplois
Mme Marie-Eve LECHANTEUR
 +32 (0)4 366 47 53
Mme Christelle RENOUPEZ
 +32 (0)4 366 47 84

SECRÉTARIAT (AFFAIRES ACADÉMIQUES)

Mme Michèle DEPRez
 +32 (0)4 366 41 12
 +32 (0)4 366 41 16

CELLULE PÉDAGOGIQUE

Mme Catherine DELGUSTE
Mme Vinciane TOPPETS
RDV à prendre auprès de la permanence du secrétariat
des étudiants
cellule-pedagogique@lists.ulg.ac.be


APPARITORAT (AFFAIRES ÉTUDIANTES)

Mme Ann SCHOLSEM
Mme Muriel MANDIAU
M. Anthony DUPUIS
Mme Mélanie GARDIER
secretariatetudiant.fmv@ulg.ac.be
 +32(0)4 366 41 13
 +32(0)4 366 39 92

GESTION DES SALLES ET DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

M. Michel MOTKIN
 +32 (0)4 366 31 79
M. Dino MARINUTTI
 +32 (0)4 366 40 91

BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE LA VIE, SECTION MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Boulevard de Colonster, 20 (Bât. B41)
Sart Tilman – B-4000 Liège
Mme Sandrine VANDENPUT, conservatrice
s.vandenput@ulg.ac.be
biblio.fmv@ulg.ac.be
 www.libnet.ulg.ac.be/bsv

CONTACTS FUTUR ÉTUDIANT À L'ULg

INFORMATION SUR LES ÉTUDES

Brochures de présentation des programmes, informations sur les services d'aide aux étudiants, contacts avec l'enseignement secondaire, journées portes ouvertes, séances d'information dans les écoles...

☎ +32(0)4 366 56 74

info.etudes@ulg.ac.be

📄 www.ulg.ac.be/infoetudes

SERVICE ORIENTATION UNIVERSITAIRE

Choix d'études, bilans personnels, entretiens individuels, animations d'orientation dans les écoles...

☎ +32(0)4 366 23 31

sou@ulg.ac.be

📄 www.ulg.ac.be/sou

SERVICE DES ADMISSIONS ET DES INSCRIPTIONS

Inscriptions aux différents cycles d'études, démarches administratives, attestations, cours isolés...

☎ +32(0)4 366 56 79

📄 www.ulg.ac.be/inscriptions/contact

Étudiants porteurs d'un titre d'études étranger, passerelles internes et externes, valorisation d'expériences professionnelles, accès aux 3^{es} cycles, inscriptions aux examens d'admission...

☎ +32(0)4 366 96 66

admission@ulg.ac.be

📄 www.ulg.ac.be/admissions

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS

Bourses d'études, régularisation d'une situation administrative et toute question sociale ou administrative en lien avec votre vie d'étudiant.

☎ + 32 (0)4 366 44 20 - 45 66 - 52 16

service.social.etudiants@ulg.ac.be

📄 www.ulg.ac.be/servicesocial

SERVICE LOGEMENT

Recherche de kots (liste de petits appartements pour étudiants) en résidence universitaire et chez l'habitant.

☎ +32(0)4 366 53 16

📄 www.logement.ulg.ac.be

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

☎ +32(0)4 366 58 65

ash@ulg.ac.be

📄 www.ulg.ac.be/etudiants/handicap

ÉTUDIANT SPORTIF, ARTISTE OU ENTREPRENEUR

Aménagement horaire, aide administrative, suivi médical...

📄 www.ulg.ac.be/etudiantsportif

www.ulg.ac.be/etudiantartiste

www.ulg.ac.be/etudiantentrepreneur


PRÉPARATIONS AVANT LA RENTRÉE

Cours préparatoires (voir p.27)

 www.ulg.ac.be/courspreparatoires

Ateliers « Méthode de travail » pendant l'année :

Service Guidance Étude

 +32(0)4 366 20 89

guidance.etude@ulg.ac.be

 www.ulg.ac.be/guidance



9097

9097

Editeur responsable
M. Marcourt
Direction générale à l'enseignement et à la formation
Place du 20-Août 7 • 4000 Liège

Conception
Cible

Photos
© M. Houet ULg Tilt
© ULg : Wertz-Denoël
© N. Clément
© Dewalque-Ledure-Tonneau
©Olivia Moonen
09/2016

VOTRE AVENIR NE S'IMPROVISE PAS !

PORTES OUVERTES

- **ULg, toutes les Facultés, pour les futurs étudiants et leurs parents**
15 octobre 2016
6 mai 2017

JOURNÉE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- **pour les classes de rhétoriciens**
31 janvier 2017

EN FACULTÉS

- **Gembloux Agro-Bio Tech : Séance Info Etudes**
19 novembre 2016
22 avril 2017
1^{er} juillet 2017
- **HEC - Ecole de Gestion de l'Université de Liège : « Spécial Rhéto »**
22 mars 2017

COURS OUVERTS

- **Congés d'automne (Toussaint)**
3 et 4 novembre 2016
- **Congés de détente (Carnaval)**
1, 2 et 3 mars 2017

SÉANCE D'INFORMATION

- **Soirée « Info ULg »**
26 juin 2017

AGENDA COMPLET

Salons de l'étudiant, animations d'aide au choix, ateliers sur la réussite à l'université, conférences « métiers », concours...

www.ulg.ac.be/rendez-vous



[ulgfuturetudiant](https://www.facebook.com/ulgfuturetudiant)



Université de Liège

Administration de l'Enseignement et des Étudiants (AEE)

Promotion et Information sur les Études

Place du 20-Août, 7 (Bât. A1) • B-4000 Liège

☎ +32(0)4 366 56 74 • 📠 +32(0)4 366 57 08

info.etudes@ulg.ac.be • www.ulg.ac.be/futuretudiant



Septembre 2016